

Vous trouverez ci-dessous les renseignements relatifs au format, à la publication et à l'impression des thèses.

A. Impression

- Pour ce qui concerne la version provisoire de la thèse :
 - L'impression est toujours laissée au libre choix des doctorant.e.s : relié, broché, plastifié ou non, etc. Il n'y a aucune obligation ;
 - Elle sera déposée auprès des membres du jury au plus tard un mois avant la décision de recevabilité (qui correspond à la défense privée, en cas de défenses organisées selon la formule « classique » en deux temps) ;
- Pour ce qui concerne la version finale de la thèse :
 - **Imprimer la thèse dans la collection facultaire n'est plus une obligation.**
L'impression des thèses est laissée au libre choix des doctorant.e.s (relié ou broché, plastifié ou non, etc.).
Par conséquent, l'impression ne doit plus obligatoirement s'effectuer auprès de la CIACO ;
 - **Les doctorant.e.s ont cependant toujours le choix d'imprimer la thèse dans la collection facultaire. Dans ce cas, cela se fera exclusivement auprès de la CIACO ;**
 - Elle sera déposée auprès des membres du jury au plus tard 15 jours avant la soutenance publique.

B. Format

Les candidat.e.s au grade de doctorat en sciences psychologiques ne doivent donc plus imprimer leur thèse dans la collection facultaire, comme c'était le cas auparavant.

Ils.elles continueront cependant de respecter certaines règles en matière de mise en page et de format : infos couverture, format unique, etc.

En annexe, vous trouverez :

- Le Vade Mecum IPSY, rédigé à l'attention des doctorants comme outil d'accompagnement au cours du travail rédactionnel.
Ce document vise à fournir les bases de mise en page et d'édition ;
- Un gabarit (article complet, déjà formaté) qui servira de canevas.

C. Publication

Enfin, chaque doctorant.e a la possibilité de publier aux PUL.

Ce choix est facultatif et relève du choix de chaque doctorant.e :

- Cela signifie publier chez un éditeur (en l'occurrence, les « Presses universitaires Louvain ») ;
- L'objectif est ici est d'optimiser la diffusion d'un travail. La thèse sera un ouvrage enregistré dans les bases de données internationales des librairies, et accessible à la commande dans le monde entier ;
- Mais attention ! Le choix de publier aux PUL implique certaines obligations en matière de droits de reproduction (entres autres) et doit dès lors se faire en connaissance de cause ;
- En cas de publication aux PUL, l'impression se fera obligatoirement auprès de la CIACO : <https://www.ciaco.coop/imprimerie/theses-trucs-astuces>

Courage et que tout aille bien pour vous !

